

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DE LA ZONE EST DE L'OISE**

Séance du 15 décembre 2016

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de membres		
Composant le Conseil Syndical	En exercice	Présents ou représentés
24	24	16

Date de la convocation :

Le 09 décembre 2016

Date d'affichage

Le 23 décembre 2016

Objet de la délibération :

**Recrutement de six agents
vacataires**

L'an deux mille seize, le quinze décembre,
À 18h00, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Monsieur FERREIRA Olivier, Mesdames BASTIEN Catherine (suppléante), DECAMP Annick, PARIGOT Marianne, et TROUVAIN Corinne, Messieurs CARVALHO Patrick, CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, DENNEL Alain, DESMOULINS Jean-Pierre (suppléant), FERRY Dominique, FONTAINE Dominique, GAGE Daniel, MAZIERES Florent, MESSIO Denis (suppléant), TASSIN Jackie, WARIN Gérard

Excusés : Madame FOYART Kristine, Messieurs ALLARD Patrick, DEMAISON Daniel, FORGET Daniel, GRANIER Jean-Claude, GUESNIER Jean-Noël, HAUDRECHY Jean-Pierre, HEDUY Christian, LEBOEUF Jean-Pierre, LANGLOIS-MEURINNE Grégoire, POUPLIN Charles.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne

Le Président expose à l'assemblée délibérante que pour le bon déroulement de l'Assemblée Générale qui se déroulera le 03 janvier 2017 afin de désigner les représentants formant le Comité Syndical, le syndicat souhaite avoir recours à six personnes. Ces interventions présentent un caractère ponctuel, discontinu, sans aucune régularité.

Le Président propose de rémunérer ces interventions à la vacation et de délibérer sur le montant qui sera alloué aux agents lors de ces interventions en qualité de vacataire dans les services de la collectivité.

L'intervention sera précédée par la conclusion d'un acte d'engagement.

Le montant serait fixé à 18,50 € bruts par heure pour une mission estimée à 10 heures maximum.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

DECIDE de faire appel à six agents vacataires pour l'organisation de l'Assemblée Générale du 03 janvier 2017,

DECIDE de fixer à 18,50 € bruts par heure le montant de la vacation dans la limite de 10 heures par vacataire,

AUTORISE le Président à signer les actes d'engagement correspondants.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Recrutement de vacataires

.....

Date de décision: 15/12/2016

Date de réception de l'accusé 23/12/2016

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 15122016_201659

Identifiant unique de l'acte : 060-200043578-20161215-15122016_201659-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 4 .4

Fonction publique

Autres categories de personnels

Date de la version de la 07/12/2016

classification :

.....

Nom du fichier : 2016-59 recrutement de vacataires.pdf (

060-200043578-20161215-15122016_201659-DE-1-1_1.pdf)